



**HAL**  
open science

## Lecture critique de l'ouvrage "Les régulations des politiques d'éducation" d'Yves Dutercq (PUR Rennes)

Alain Faure

► **To cite this version:**

Alain Faure. Lecture critique de l'ouvrage "Les régulations des politiques d'éducation" d'Yves Dutercq (PUR Rennes). *Education et Sociétés : Revue internationale de sociologie de l'éducation*, 2006, 2 (18), pp.253-254. halshs-00168931

**HAL Id: halshs-00168931**

**<https://shs.hal.science/halshs-00168931>**

Submitted on 30 Aug 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Note critique rédigée par Alain parue dans *Education et Sociétés – Revue internationale de sociologie de l'éducation*, n° 18, 2006/2, p. 253-254

**Yves Dutercq dir., 2005, *Les régulations des politiques d'éducation*, Presses Universitaires de Rennes (coll. Sociétés), 204 p.**

Voici un petit ouvrage tout à fait utile et efficace. Il a été élaboré dans le prolongement d'un colloque organisé en mars 2004 par le Centre de Recherche en Education de l'Université de Nantes, avec pour objectif de dresser un bilan européen sur les enjeux de régulation en matière de politiques éducatives. Sur le plan formel, outre le projet d'ensemble brillamment introduit et conclu par Yves Dutercq, ainsi qu'une tonique postface signée par le philosophe Michel Fabre, neuf chapitres composent l'ouvrage. Ils sont rédigés conjointement par d'autres auteurs spécialisés dans les recherches en éducation : le Portugais Joao Barroso, les Nantais Vincent Lang et Christophe Michaut, le Belge Christian Maroy, le Bourguignon Georges Solaux et la Parisienne Agnès Van Zanten. Se joint enfin à l'équipe un sociologue spécialiste des questions intercommunales : le Nantais Rémy Le Saout. Le contenu est organisé sur le principe classique de ce type d'ouvrages collectifs post-colloque, avec de multiples résultats de recherche articulés autour d'une problématisation initiale commune. A cet égard, il s'agit d'un va-et-vient fécond entre des cas d'étude (les inspecteurs, un conseil général), des thématiques (l'intercommunalité, les délocalisations universitaires) et des hypothèses (l'histoire de l'articulation national/local, les régulations intermédiaires en Europe, les métarégulations en interaction). On notera aussi l'effort des auteurs pour exposer leurs résultats et leurs hypothèses sur un mode ne nécessitant pas des connaissances trop pointues en matière de politiques d'éducation et de formation.

Pour les non-spécialistes des politiques éducatives (dont je suis), il est ainsi tout à fait possible de prendre la mesure des ambitions théoriques de l'ouvrage, et cela d'autant plus que son chef d'orchestre (Yves Dutercq) en balise très clairement la portée à plusieurs reprises. Certaines controverses académiques retiennent l'attention en termes de science politique. Nous en évoquerons ici trois en particulier : la première a trait à l'utilité d'une conceptualisation par la régulation, la seconde concerne l'image de « l'Etat éducateur » pour caractériser la situation française, et la troisième porte sur les transformations qui touchent les *acteurs intermédiaires* de l'action éducative.

Quelle est l'utilité du concept de régulation pour décrypter les politiques publiques, à l'heure où la notion de gouvernance envahit (souvent sans nuance) tous les diagnostics d'action collective ? L'ouvrage s'engage sur une voie convaincante en concevant la régulation comme une façon d'interpréter les règles collectives, d'évaluer leur capacité d'ajustements et leur degré de souplesse. Le champ de l'éducation étant a priori le théâtre d'une activité normative assez encadrée et hiérarchisée, les auteurs ont tout loisir de tester des évolutions dans ce domaine. Et leurs diagnostics soulignent deux résultats prégnants : d'une part, l'action publique éducative n'échappe pas à une période d'instabilité caractérisée par une multiplication des lieux de gestion et des instances de contrôle, et d'autre part les pressions supra et infra-nationales mettent en scène la porosité de l'éducation par rapport aux autres champs d'intervention. L'approche par la régulation garde en quelque sorte une oreille attentive aux espaces de production des règles et aux hiérarchies des machines bureaucratiques. Plutôt que de diagnostiquer la dilution du politique et les participations plurielles comme c'est souvent le cas dans les approches par la gouvernance, les auteurs préfèrent s'attarder sur le cadre à la fois contraignant et concurrentiel de politiques publiques éducatives en voie de recomposition.

La deuxième controverse éclairée par l'ouvrage concerne la place de « l'Etat éducateur » dans ces jeux de régulation sur le cas français. On perçoit dans plusieurs contributions une volonté de décodage de la grande mission de « régulation des régulations » que le système républicain se doit d'assumer pour « garantir les citoyens contre les concurrences néfastes, car créatrices d'inégalités sociales, géographiques, sexuelles ou ethniques ». Ces mots, écrits dans la dernière ligne de la conclusion de l'ouvrage, illustrent en quelque sorte le tiraillement intellectuel dans lequel semblent se trouver les fins

connaisseurs du système éducatif français. Ils ont en effet le souci de comprendre des évolutions parfois brutales mais sans passer pour autant par pertes et profits tous les « acquis » de l'Education Nationale. Nous sommes là au cœur d'une institution avec ses deux majuscules, et avec, aussi, sa culture de résistance à l'ouverture et au partenariat, comme en atteste l'exemple des inspecteurs non pas « territoriaux » mais « territorialisés ». On notera à ce titre qu'il n'y a pas vraiment consensus sur cette primauté de la mission éducative mais plutôt discussion, plusieurs auteurs insistant sur la place de l'Etat comme garant des libertés (plutôt que de l'égalité) et superviseur des multiples « contrats » que passent dorénavant entre eux les principaux protagonistes des politiques éducatives.

Cela nous amène à une troisième controverse concernant les transformations substantielles observables dans les manifestations locales (ou territoriales, territorialisées...) des politiques publiques éducatives en Europe. Une série de résultats semblent converger pour souligner les interventions déterminantes qui se jouent à des niveaux de régulation dits « intermédiaires ». Les auteurs montrent que les analyses fines de terrain mettent souvent en évidence des processus d'interaction au cours desquels des acteurs (qui ne sont ni « nationaux » ni « locaux ») se singularisent par leur dynamisme et leur adaptabilité pour revisiter la notion d'intérêt général dans le champ éducatif. Pour reprendre l'expression d'Agnès Van Zanten, de « nouveaux ordres locaux » se structurent progressivement, avec des défis souvent compliqués de légitimité (notamment en raison de la montée en puissance des initiatives de concertation) et d'interfaçage (dans une période où les enjeux marchands sont beaucoup plus présents). En détournant la fable du chêne et du roseau, Michel Fabre suggère dans la postface que les vertiges de la complexité concernent aujourd'hui le défi de « l'échelle et du réseau »... Belle formule pour réfléchir au vent de décentralisation et de mondialisation qui souffle sur les politiques éducatives contemporaines.